

## Séminaire sur l'emploi artistique dans les Arts de la scène

Organisé par la SACD et l'Union des Artistes

Lundi 5 février à la Bellone.

⇒ Cette intervention de Céline Estenne s'insère dans le volet :  
« Témoignages de personnes représentatives des situations artistiques et professionnelles vécues »

« Je vais prendre la parole en tant que « jeune » artiste des arts de la scène – pour info j'ai 31 ans, je vous laisse le soin de juger si 31 ans c'est « jeune ». Je vais donc dresser un portrait qui est celui de l'émergence, et je vais le dresser puisqu'il s'agit ici de « témoignages » à partir de ma situation personnelle quant à la question de l'emploi artistique, qui nous occupe aujourd'hui. Dans quelles conditions m'est-il donné de pratiquer mon métier d'artiste depuis mon diplôme, voici ce que je me suis appliquée à décrire, au niveau le plus factuel, le plus concret, peut-être le plus rébarbatif. Il s'agit d'un exercice un peu particulier parce qu'il peut sonner à certains moments comme une plainte, à d'autres comme une séance d'autopromotion. L'idée était simplement d'être exhaustive, afin de ne taire aucun des aspects qui peuvent à mon sens éclairer la situation, et d'en donner le tableau le plus complet.

Je suis comédienne de formation. Je suis sortie du Conservatoire de Mons en 2014 ; j'ai eu mon premier contrat comme comédienne en 2013. Depuis lors, je travaille principalement comme comédienne et assistante à la mise en scène. J'ai également 2 premiers projets de mise-en-scène en cours de production/création.

Je ne bénéficie pas de la protection de l'intermittence (ledit « statut d'artiste ») et ne touche ni le chômage, ni les allocations d'insertion professionnelle – pour rappel, celles-ci sont désormais refusées à quiconque termine ses études après 25 ans, quel que soit le parcours, ce qui est mon cas puisque j'ai achevé un cursus universitaire complet avant d'entamer mes études de théâtre). Je ne bénéficie donc d'aucune allocation « compensatoire » lorsque je ne suis pas sous contrat.

Depuis mon diplôme, ma vie professionnelle se décline en toute une série d'« emplois » : différents métiers, différentes fonctions, différents types de contrat, qui vont du plus alimentaire (travail rémunéré mais sans lien avec mon domaine d'activité, typiquement l'HORECA, j'ai en effet travaillé comme serveuse pendant plusieurs mois et dois encore compléter mes fins de mois comme ouvreuse à Bozar) au plus intéressants du point de vue artistique, mais bénévoles (des projets passionnants mais pour lesquelles je ne touche - pour l'instant ? - aucune

rémunération, à commencer par ma première mise-en-scène), avec à peu près tous les degrés intermédiaires : activités rémunérées qui relèvent de mon domaine d'activité (en gros « le théâtre »), mais dans lesquelles je n'occupe pas une fonction artistique ; activités rémunérées dans lesquelles je pratique mon métier mais qui ne sont pas exactement « mon kiffe » ; activités rémunérées dans lesquelles je pratique mon métier, et qui sont satisfaisantes sur le plan artistique.

Mon parcours se caractérise donc, du fait entre autre de mon double diplôme, par une grande polyvalence : je fais de la production au CIFAS, où je suis engagée comme employée en CDI ; je fais des petits contrats de recherche (plutôt en tant qu'universitaire, du coup) de quelques jours avec la SACD ; j'ai été payée en RPI pour de la confection de perruques ; j'ai bien évidemment été engagée via des contrats SMART. Il est souvent arrivé qu'on m'engage pour deux postes sur la même création (comme assistante et comédienne) – sans qu'on me propose un double salaire. Mes contrats artistiques sont le plus souvent des CDD à la durée (par mois, par jour ou par heure) ou à la tâche.

Des chiffres ! Au total, depuis 3 ans, j'ai travaillé pour 14 employeurs. Je comptabilise 137 jours de contrat pour 2017 (en ce compris les jours de travail « alimentaire ») – je rappelle qu'il faut pour ouvrir ses droits au chômage totaliser 312 jours de contrat sur 21 mois. Pour 2016, j'ai déclaré 8748€ de revenus, au total ! Je dirais que je gagne en moyenne autour de 700€ par mois ; parfois moins, et parfois plus – ce qui est, sans vouloir insister, assez largement en dessous du seuil de pauvreté.

Il m'arrive très souvent de pratiquer plusieurs métiers au sein de la même semaine, voire au sein de la même journée. Cela fait structurellement partie de l'exercice de mon métier de devoir « compléter » avec mes boulots alimentaires. Il est ainsi fréquent que je travaille à un rythme de 3 services par jour : répéter matin et après-midi, avant d'aller travailler au resto ou à Bozar le soir. Les conséquences de tout ça, outre une grande précarité, sont évidemment l'épuisement et la réduction drastique du temps que l'on peut consacrer à sa vie privée. Cela impose un énorme travail, quotidien, de gestion des agendas et de secrétariat. Je me retrouve fréquemment dans une situation où pratiquer mon métier me coûte de l'argent – sur mes propres créations, ou lorsque je suis engagée sur des projets mal financés qui « comptent » sur un supposé statut d'artiste – dont à ce jour, aux yeux de la profession, tous les professionnels bénéficient – pour se permettre des jours ou des semaines de répétitions non payées. La constante, à travers tout ça, est que je suis quasi systématiquement engagée pour une période bien inférieure au travail presté, que ce soit comme comédienne, comme assistante ou comme porteuse de projet. C'est ce qui explique la différence entre le taux de remplissage de mon agenda et le taux de remplissage de mon compte en banque.

J'ai travaillé dans des productions de centres culturels dans des formules où seules les représentations étaient payées ; j'ai travaillé dans des productions de théâtres contrats-programmés en FWB dans des formules où une partie seulement des répétitions (environ la moitié) étaient rémunérées ; j'ai travaillé pour des institutions et/ou des compagnies parfois largement dotées et qui malgré cela faisaient appel à des aides complémentaires pour m'engager (aides à l'emploi pour les jeunes comédiens comme le Centre des Arts Scéniques ou le Fonds d'acteur de la Cocof). Je « bénéficie » du fait que certains théâtres proposent à de jeunes artistes de produire leurs premiers projets dans des conditions très insatisfaisantes, conditions que les jeunes metteur·e·s en scène sont contraints d'accepter en vertu du « mieux que rien » - j'attire votre attention sur le fait que, dans un secteur mal financé, le soutien à l'émergence devient ainsi, pour les théâtres, un moyen sympathique de remplir son programme de saison à moindres frais.

Mon parcours comprend aussi des expériences dans lesquelles des institutions (théâtres, festivals) se sont purement et simplement désengagées de promesses qui avaient été faites.

Je veux ajouter que ce parcours comprend des collaborations avec des institutions importantes (Théâtre de la Balsamine, Kunstenfestivaldesarts, Rideau de Bruxelles, Théâtre des Doms à Avignon, Mons 2015), auprès d'artistes reconnu·e·s (Anne-Cécile Vandalem), auprès de compagnies de FWB, de Flandre ou de France. Je me permets de le dire parce que la précarité touche aussi des jeunes acteurs et actrices qui bénéficient par ailleurs d'une reconnaissance et d'une visibilité importantes, que l'on prime aux prix de la critique, applaudit aux Magritte, complimente dans les journaux.

Mon rapport au « statut d'artiste » est extrêmement ambivalent : la réforme de ce statut a eu lieu en 2013-14, j'étais alors en dernière année de Conservatoire. J'ai terminé mes études en étant très consciente des implications que cette réforme aurait sur mon accès à la protection de l'intermittence. J'ai préféré, pour ne pas sombrer dans la tristesse et l'impuissance, faire mentalement une « croix » sur ce statut et me donner l'illusion d'une énergie, d'un désir, d'une force de travail, et d'un zèle que rien ne pourrait entamer. Je suis par ailleurs active au sein du mouvement No Culture qui s'est créé à l'occasion de cette réforme du statut de 2013-14, et qui a repris de plus belle à l'automne dernier, suite à la note interprétative de l'ONEM qui refuse de prendre en compte les contrats à la tâche. Je vis donc en même temps un découragement total sur le plan individuel, qui préfère toujours consacrer temps et énergie aux projets théâtraux auxquels j'ai la chance de participer plutôt qu'aux casse-têtes administratifs, et la nécessité absolue de se battre pour nos droits, collectivement.

Je voudrais conclure, pour quitter le niveau strictement factuel, sur ce que seront à mon sens les conséquences collectives de cette précarisation des jeunes travailleur·euse·s de l'art. Avec la réforme de 2013-14 et la note interprétative de l'automne 2017, l'ONEM et le gouvernement empêchent l'émergence de nouvelles générations d'artistes professionnel·le·s, et le renouvellement de la profession. Si l'Etat se désengage de l'émergence artistique, le résultat sera que celles et ceux qui parviendront malgré tout à se hisser dans la nacelle de la profession artistique seront non pas les plus talentueux·euses, mais les plus bourgeois·e·s. Le critère de sélection ne sera pas la qualité du travail ou le désir des personnes de pratiquer leur métier, mais le soutien de parents privilégiés ou, plus imperceptiblement, le confortable « filet de sécurité » qui permet d'entreprendre une carrière risquée avec la certitude de ne pas se retrouver à dormir sous les ponts. À une heure où la démocratisation de la culture est, de l'avis de tous, un enjeu primordial, empêcher l'émergence de nouvelles générations d'artistes c'est réserver l'apanage de la création artistique à une élite qui, malheureusement, ne produira en retour qu'un art élitiste – c'est malheureux, mais quoi qu'en en dise, si militant qu'on soit, les œuvres produites sont toujours porteuses de la réalité sociale de celles et ceux qui leur donnent jour. Une culture ouverte à tou·te·s ne pourra se faire que par l'existence d'un vivier de créateur·trice·s et de travailleur·euse·s de la culture mixte, mélangé, contrasté, à tous les niveaux : artistes, technicien·ne·s, professeur·e·s, directeur·trice·s de théâtre, etc. Une politique culturelle qui empêche l'émergence est donc une politique culturelle qui se condamne elle-même à entériner et promouvoir ce qu'elle identifie elle-même comme son mal principal. »

\*\*\*\*